

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 584

présenté par

M. Serville, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville,  
M. Dufrière, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 15, après le mot :

« solutions »

insérer les mots :

« adaptées aux territoires et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à compléter l'alinéa 15 en précisant que la recherche doit s'attarder sur des solutions aux défis économiques et environnementaux certes socialement acceptables, mais également adaptées aux territoires en raison de l'hétérogénéité du territoire français et des défis qui s'y posent.

Les auteurs de cet amendement font notamment référence aux Outre-mer où les défis, liés à la multiplication des épisodes cycloniques aux Antilles, la montée des eaux en Polynésie, la gestion de la ressource en eau en Guyane, etc. appellent une recherche de solutions adaptées et territorialisées.